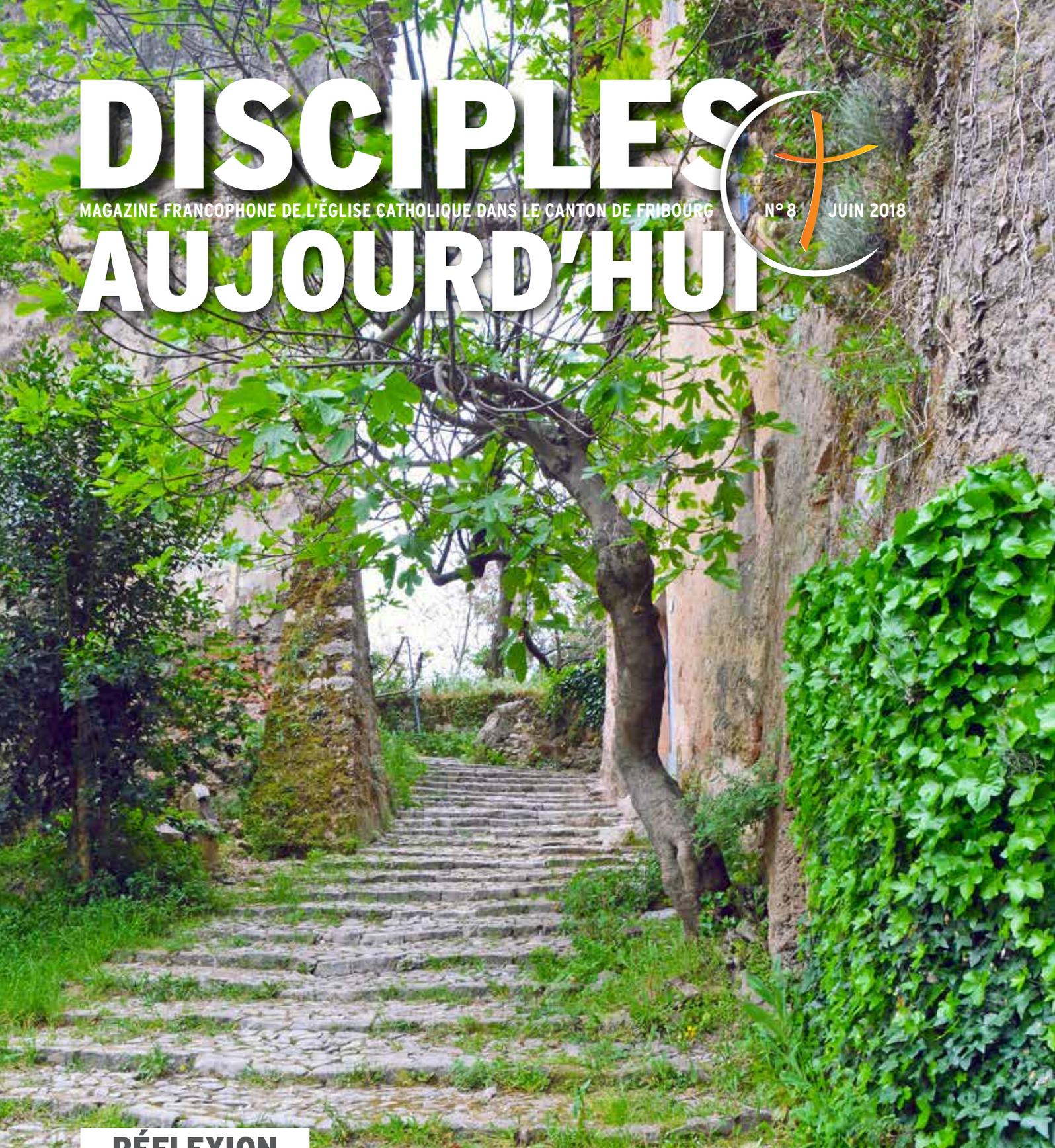


# DISCIPLES

MAGAZINE FRANCOPHONE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LE CANTON DE FRIBOURG

N° 8 | JUIN 2018

# AUJOURD'HUI



**RÉFLEXION**

## VIVRE EN FRÈRE À LA SUITE DE JÉSUS

**PASTORALE**



Amoris laetitia :  
l'amour dans la  
famille

**TÉMOIGNAGE**



En prison, quand  
l'autre se fait frère

## AGENDA

### FORMATIONS

#### REVISITER LE NOTRE PÈRE

Temps de partage et d'échange. Quelle place le « Notre Père » a-t-il dans notre foi et dans notre vie ?

##### Le 11 septembre 2018

La prière enseignée par Jésus

##### Le 16 octobre 2018

La prière des enfants de Dieu

##### Le 6 novembre 2018

La prière des catholiques, des protestants et des orthodoxes

##### Le 11 décembre 2018

La prière du quotidien

Animation: Fraternité Oasis

Horaire et lieu: de 19 h 30 à 21 h, au réfectoire du couvent des Capucins, Bulle

Contact: Evelyne Maurice, evelynemaurice@gmail.com, 079 582 77 44

#### FOI EN DIALOGUE

Jérusalem, cité terrestre ou céleste? Réalité ou symbole? Un rabbin établi à Jérusalem et un frère dominicain qui y a enseigné nous parlent de ce lieu fascinant, de cette ville qui tient une place essentielle dans la tradition juive comme dans le monde chrétien.

Animation M. le rabbin Lionel Elkaïm et Fr. Philippe Lefebvre, dominicain

##### Judi 13 septembre 2018, de 16 h 30 à 18 h

Lieu: Synagogue, Rue Joseph-Piller 9, Fribourg

Délai d'inscription: 10 septembre 2018

Contact: Barbara Francey, AFP, barbara.francey@cath-fr.ch, 026 426 34 81

#### PARABOLE À TRAVERS LES VITRAUX

Découvrir et méditer sur des paraboles à travers l'art du vitrail.

Animation: Abbé Bernard Schubiger

##### Le 19 septembre 2018, de 20 h à 22 h

Lieu: Bd de Pérolles 38, Fribourg

Coût: CHF 20.-

## DISCIPLES AUJOURD'HUI

MAGAZINE FRANCOPHONE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LE CANTON DE FRIBOURG

#### Couverture:

Photo: Véronique Benz

Délai d'inscription: 12 septembre 2018

Contact: SCCCf, scccfc@cath-fr.ch, 026 426 34 21/20

#### LE SUIVI DU DEUIL

Atelier d'échanges de pratiques et constitution d'une boîte à outils pour gérer le suivi du deuil dans son lieu d'engagement.

Animation: Animateurs formateurs, Formule jeunes

Le 19 septembre 2018, de 17 h à 22 h

Lieu: Bureau Formule jeunes, Bd de Pérolles 38, Fribourg

Délai d'inscription: 10 septembre 2018 sur [www.formulejeunes.ch](http://www.formulejeunes.ch)

Contact: Formule jeunes, fj@formulejeunes.ch, 079 447 68 22

#### COMPRENDRE LE CREDO ET EN VIVRE AUJOURD'HUI

Offrir une lecture commune et reprendre ensemble les grandes affirmations du Credo, échanger et découvrir leur signification dans notre société. Ces rencontres sont des temps de partage et non des cours. Chaque séance est indépendante.

##### Le 19 septembre 2018

Je crois ou pas pourquoi?

##### Le 10 octobre 2018

Dieu, un Père tout puissant?

##### Le 14 novembre 2018

Créateur du ciel et de la terre

##### Le 12 décembre 2018

Jésus-Christ son Fils unique est né de la Vierge Marie

##### Le 16 janvier 2019

Né du Père avant tous les siècles

##### Le 13 février 2019

Mort et ressuscité d'entre les morts

##### Le 13 mars 2019

Descendu aux enfers

##### Le 10 avril 2019

Je crois en l'Église

##### Le 15 mai 2019

En l'Esprit saint

#### Éditeur:

Église catholique dans le canton de Fribourg

#### Adresse:

Service de la communication  
Boulevard de Pérolles 38  
1700 Fribourg  
redaction@cath-fr.ch, 026 426 34 13

**Lectorat:** Agents pastoraux, personnes bénévoles et engagées en Église, instances ecclésiastiques

#### Le 5 juin 2019

Comment vivre du Credo?

Animation: Fraternité Oasis

Horaire et lieu: de 20 h à 21 h 30, au réfectoire du couvent de Notre-Dame de Compassion, Bulle

Contact: Evelyne Maurice, evelynemaurice@gmail.com, 079 582 77 44



#### NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION

Le programme de formation pour l'année pastorale 2018/2019 vient de paraître.

Vous pouvez le commander auprès de l'AFP (Accompagnement et formation en pastorale):

formation@cath-fr.ch, 026 426 34 80

Il est également à votre disposition en format pdf sur notre site internet: [www.cath-fr.ch](http://www.cath-fr.ch)

**Rédactrice responsable:** Véronique Benz

#### Équipe de rédaction:

Gérard Dévaud, Evelyne Maurice.

**Ont collaboré à ce numéro:** Joël Biemann, Benoît-Dominique de La Soujeole, Jean Glasson et Nicolas Glasson.

**Secrétariat:** Véronique Perseguers

**Parution:** 4x par an

## ÉDITORIAL



## Vivre en frère à la suite du Christ

Avant d'accueillir telle ou telle vocation spécifique, nous sommes appelés à la sainteté. Le Saint Père le rappelle magnifiquement dans la récente exhortation apostolique *Gaudete et Exsultate*. Par le baptême, nous sommes d'abord des frères et des sœurs « désaltérés par un unique Esprit » (1 Co 12, 13).

Cela doit nous conduire « à avoir les attitudes du Christ à l'égard de toute personne », « un regard de bienveillance pour chacun » (OP p. 11).

Malheureusement, il faut constater que nous sommes bien souvent rattrapés par le « vieil homme » et que nous tombons dans les travers décriés par saint Paul dans la lettre aux Galates: « ... rivalité, jalousie, emportements, intrigues, divisions, sectarisme, envie... » (Ga 5, 20b). Par là-même, nous sommes causes de scandale...

Le fait d'en prendre conscience devrait nous stimuler à une conversion constante. L'humilité et l'esprit de service seront nos meilleures armes. Ils seront renforcés par la pratique régulière de la confession.

L'enjeu est crucial si l'on prend au sérieux les paroles du Christ: « À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples: si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 35). Il en va de l'évangélisation!

La fraternité vécue à tous les niveaux de la vie ecclésiale permet à ceux qui rencontrent des chrétiens de faire l'expérience même de l'amour du Christ. Ce regard de bienveillance qui prend le temps pour l'autre est donc nécessaire dans tous nos accompagnements pastoraux.

Dans le chapitre 8 de son exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, le Saint-Père développe cette pastorale de l'accompagnement qui tient fermement l'enseignement de l'Église et le respect du cheminement de chacun.

C'est la raison pour laquelle j'ai trouvé opportun de demander au Père de la Soujeole de nous en faire une présentation qui nous aide à le comprendre loin de certaines interprétations fallacieuses.

Prions les uns pour les autres, afin que nous soyons toujours plus frères de nos frères!

Abbé Jean Glasson, vicaire épiscopal

## Sommaire

<b>AGENDA</b>	2
<b>ÉDITORIAL</b>	3
Jean Glasson	3
<b>RÉFLEXION</b>	
Vivre en frère à la suite de Jésus	4
Textes à méditer	6
<b>PAROISSES</b>	
Assermentation des conseillers de paroisse	7
<b>TÉMOIGNAGE</b>	
En prison, quand l'autre se fait frère	8
Comment trouver la paix quand rien ne va plus?	9
<b>RÉFLEXION</b>	
Amoris laetitia: l'amour dans la famille	10
<b>PASTORALE</b>	
Parcours Tandem	13
<b>PASTORALE</b>	
Pastorale des vocations: une ardeur nouvelle	14



## VIVRE EN FRÈRE À LA SUITE DE JÉSUS

Si nous interrogeons notre voisin en lui demandant ce que signifie « Vivre en frères à la suite de Jésus », nous pourrions recevoir cette réponse : « Belle parole ! facile à dire, difficile à faire » ou « encore tu trouves que nous ne sommes pas assez généreux avec tous les organismes qui nous demandent une contribution financière, la boîte aux lettres en est pleine ! »

Pas si évident donc de vivre en frères. Tout d'abord parce qu'il est difficile de dire ce que signifie le mot frère. Il y a bien sûr un sens clair, nous avons les mêmes parents, la même ascendance. Le frère, c'est aussi le prochain, le contemporain, celui qui est plongé dans le même courant de vie. C'est aussi celui que l'on ne choisit pas mais avec lequel on partage le quotidien dans une même famille. Bref, aujourd'hui le mot acquiert des significations multiples.

La société ne nous facilite pas la tâche. Si nous sommes tous frères, il faudra bien accepter une égalité fondamentale d'origine : nous sommes tous des êtres humains. C'est aussi une égalité de vie : nous sommes tous embarqués sur une même planète qui

n'est d'ailleurs pas extensible ; et de destin, – nous savons tous que nous allons mourir et que si nous sommes croyants, nous espérons le don de la vie éternelle. Nous sommes donc engagés dans une aventure collective qui fait de nous des frères.

### Vivre la dimension fraternelle

Pourtant, la culture qui est la nôtre ne nous invite pas à vivre paisiblement la dimension fraternelle. Le monde est profondément inégal : pays riches qui ont de quoi donner, pays pauvres qui ont à peine de quoi survivre. Notre civilisation nous appelle à réussir à tout prix, quitte à liquider le prochain. Nous sommes plongés dans un cercle infernal : avoir plus en croyant que plus on a mieux on se porte.

Résultat : il faut être le premier ou dans les premiers. On veut bien généreusement donner mais il faut d'abord se ranger du côté de celui qui a. On se retrouve face à face sans entrer dans un dialogue constructif : il y a celui qui sait et celui qui ne sait pas. L'un croit faire le bien de l'autre qu'il ne connaît pas vraiment, mais dont il veut faire le bien malgré lui. Il veut décider pour celui qui est dans le besoin et qu'il ne prend pas la peine d'entendre.

La première place appartient à la technique, la finance, le rendement, le résultat. Sans s'en rendre compte, le risque est grand d'effacer la personne au profit de la performance. On veut manger du fruit de l'arbre pour posséder la connaissance, pour savoir, pour avoir. Voilà qui n'est d'ailleurs pas nouveau. On le trouve déjà dans les premières pages de la Bible (Gn 3, 5).

### Mettre l'autre en premier

Vivre en frères, selon l'Évangile, c'est mettre l'autre en premier. C'est respecter sa dignité en faisant fructifier ses talents quels qu'ils soient, c'est renoncer à un « je » triomphant pour se remettre en cause, c'est sortir de son égoïsme pour se tourner vers l'autre, c'est aider l'autre à être responsable et ne pas l'écraser de sa suffisance. Ce n'est pas faire quelque chose pour mon prochain, c'est œuvrer avec lui pour un bien commun. C'est sortir de sa tour d'ivoire et de ses principes pour l'aimer, car il y a entre nous plus de similitudes que de différences : même désir d'être aimé, mêmes difficultés de construire une vie, une famille, mêmes peurs face à la souffrance et à la mort, même suffisance à combattre.

Un tel programme est impossible, nous dira-t-on et c'est vrai, impossible sans ce Jésus de Nazareth. C'est lui, qui, en prenant la condition humaine, nous révèle qui est l'autre, qui sont mes frères. Mon frère, notre frère c'est d'abord lui, Jésus de Nazareth. C'est lui qui nous apprend comment vivre en frères. Comme le rappelle le concile Vatican II, dans sa constitution sur l'Église

dans le monde de ce temps, « Par son incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme.

Il a travaillé avec des mains d'homme, il a pensé avec une intelligence d'homme.

## Être frères, c'est avoir la même origine le Dieu créateur, le même Père, le même Frère, le Christ, dans la communion de l'unique Esprit.

Il a agi avec une volonté d'homme, il a aimé avec un cœur d'homme » (n° 22).

C'est en contemplant le Christ dans l'Écriture, que nous découvrirons comment être frères. L'autre, l'inconnu, celui qui quelquefois aussi me fait peur, celui qui excite

ma jalousie, c'est pour lui aussi que Jésus-Christ est venu, c'est pour lui aussi qu'il a donné sa vie sur la croix.

Être frères, c'est avoir la même origine le Dieu créateur, le même Père, le même Frère, le Christ, dans la communion de l'unique Esprit. Saint Paul nous donne la marche à suivre lorsqu'il nous dit : « Ayez entre vous les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus » (Ph 2, 5). Le seul qui peut nous sortir de nos égoïsmes et de notre lutte pour dépasser les autres, c'est le Christ qui aime chacun d'entre nous. C'est l'amour qui transforme et non la violence. Il nous invite à poser sur l'autre notre regard comme il l'a fait pour chacun de nous.

### Une question de survie

Vivre en frères est une nécessité de survie, autrement nous allons nous déchirer et nous engager dans une compétition effroyable dans une vie où seront impitoyablement éliminés ceux qui sont trop faibles ou trop vieux, qui ne correspondront pas au modèle ambiant. Aucun de nous ne possède la recette pour ouvrir son cœur à l'immensité de nos frères si différents les uns des autres. Il faut recevoir cet élan comme une grâce. Avant d'être un commandement à accomplir, l'amour pour les frères s'enracine dans l'amour pour Dieu envers et contre tout et jusqu'au bout. C'est parce qu'on aime Dieu de tout son cœur, qu'on peut aimer ses frères.

A ce moment-là, nous comprendrons ce qui nous unit à tous nos frères et nous renoncerons aux calculs pour découvrir l'amour désintéressé qui nous lie les uns aux autres.

Le plus beau témoignage que les chrétiens peuvent donner, témoignage quotidien, humble et fidèle, c'est celui de l'amour fraternel, qui n'exclut certes pas la diversité, mais qui témoigne de la grandeur de l'être humain, qui poursuit la mission de Celui qui nous a aimés le premier.

Chaque fois que la fraternité est mise en cause, il en va de notre crédibilité dans et hors de l'Église. Aller dire au monde entier ce que le Christ a fait pour nous, c'est montrer aussi par nos manières d'être et de vivre comment nous nous aimons les uns les autres en actes et en vérité. La réponse à nos questions concernant la transmission du message chrétien nous est donnée : vivre en frères à la suite du Christ.

Evelyne Maurice

### Troisième orientation pastorale : Vivre en frère à la suite de Jésus

Baptisé, je suis fils du Père, frère du Christ, animé par l'Esprit saint. Ces liens sont plus forts que les liens de sang (Rm 8,29). La fraternité est le pilier de notre vie d'Église et elle est en elle-même une bonne nouvelle pour le monde.

La mise en œuvre de cette proposition est une prise de conscience que nous sommes tous frères et sœurs dans le Christ. Cette fraternité se vit dans notre quotidien.

« Ils étaient assidus à l'enseignement des apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. » (Actes des apôtres 2, 42)

## VIVRE EN FRÈRES À LA SUITE DE JÉSUS: TEXTES À MÉDITER

Dieu a aimé les hommes. En aimant le Christ, tu seras un imitateur de sa bonté, et ne t'étonne pas qu'un homme puisse devenir un imitateur de sa bonté : il le peut, Dieu le voulant. Tyranniser son prochain, vouloir l'emporter sur les plus faibles, être riche, user de violence à l'égard des inférieurs, là n'est pas le bonheur et ce n'est pas ainsi qu'on peut imiter Dieu.

Mais celui qui prend sur soi le fardeau de son prochain et qui, dans le domaine où il a quelque supériorité, veut en faire bénéficier un autre moins fortuné, celui qui donne libéralement à ceux qui en ont besoin les biens qu'il détient pour les avoir reçus de Dieu, devenant ainsi un dieu pour ceux qui les reçoivent, celui-là est un imitateur de Dieu.

A Diognète, X, 2-6

La fraternité chrétienne n'est pas un idéal à réaliser, mais une réalité créée par Dieu en Christ, à laquelle il nous est permis d'avoir part. C'est dans la mesure où nous apprenons à reconnaître que Jésus-Christ est vraiment le fondement, le moteur et la promesse de notre communauté dans son ensemble, que nous pourrions apprendre à penser à elle, à prier et à espérer pour elle, avec sérénité.

Lorsque la vie de la communauté est gravement menacée par le péché et l'incompréhension, un frère demeure un frère, même coupable. Je reste placé avec lui sous la parole du Christ, et sa faute peut être chaque fois pour moi une nouvelle occasion de remercier Dieu, qui nous permet à l'un ou à l'autre de vivre sous sa grâce.

Dietrich Bonhoeffer, De la vie communautaire, Foi vivante Labor et Fides, 1997, p. 26 et p.23.

A considérer la vie chrétienne ordinaire, il semble que la conscience morale du chrétien soit dominée par l'idée que l'amour du prochain est accompli, lorsqu'on ne lui a rien fait de mal et qu'on a rempli les obligations spécifiques qu'il a le droit d'exiger. Mais en vérité, le commandement d'aimer notre prochain, en union avec l'amour de Dieu, nous demande de dépasser l'idée selon laquelle l'amour du prochain ne serait qu'un accord fondé sur le couple « donner et recevoir ».

En réalité, l'amour du prochain n'atteint sa vraie dimension que dans la disposition à aimer sans attendre de récompense, dans l'acceptation de la folie de la croix.

Karl Rahner, Qui est ton frère ? Salvator, 1982, p.30.

## Assermentation des conseillers de paroisse

Près de 600 conseillers de paroisse ont été assermentés, samedi 21 avril en l'église Saint-Pierre à Fribourg. Séquence souvenir avec quelques extraits de l'homélie de l'abbé Jean Glasson, vicaire épiscopal.

Chères conseillères et chers conseillers !

Chacune et chacun, malgré des vies familiales, professionnelles ou associatives bien remplies, vous avez dit « oui » pour ce service d'Église qui est la présence active au sein d'un conseil de paroisse : MERCI !

À qui avez-vous dit « oui » ? À une personne : Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, auquel vous avez dit « oui » le jour de votre baptême et de votre confirmation. C'est lui qui doit avoir la première place dans votre engagement, dans votre mission de conseillers de paroisses.

Saint Paul parle de l'Église comme d'un corps qui a plusieurs membres dont la tête est le Christ. C'est Lui, le Chef de l'Église. Il continue, à travers le sacrement de l'Ordre exercé par les évêques et les prêtres assistés par les diacres, de guider l'Église. C'est aux ministres ordonnés qu'il revient d'assumer les fonctions :

- d'enseignement par laquelle l'Église est assurée de rester fidèle au dépôt de la foi,

- de sanctification par laquelle les chrétiens savent, spécialement à travers les Sacrements, que Dieu leur communique Sa grâce,
- de gouvernement par laquelle nous savons que c'est bien le Christ qui, comme un Bon Berger, conduit son Peuple sur les chemins de la Vie éternelle.

Il y a dans l'Église une dimension hiérarchique sous la responsabilité de l'évêque en communion avec le pape. Il y a aussi une dimension synodale. C'est là que se situent les différents conseils pastoraux ou paroissiaux. C'est là que se situe votre engagement, chers conseillères et conseillers de paroisses, pour soutenir la vie de l'Église en veillant à ce qu'elle dispose des ressources au déploiement de sa mission : annoncer la Bonne Nouvelle.

Pour accomplir cette mission, 3 dimensions, rappelées dans les Orientations pastorales sont nécessaires :

1. L'intimité avec le Christ : il y a 5 ans, vous avez reçu un livret YOUCAT qui vous a

permis de commencer les séances des conseils par la prière. Exigence aussi de devenir des exemples dans la fidélité à la participation à la messe dominicale, à la confession régulière et à la prière personnelle quotidienne.

2. La formation pour connaître toujours mieux votre foi et ce qu'est l'Église. En ce sens, le conseil exécutif prévoit une formation le 22 septembre. Je vous encourage à y participer, mais aussi à lire des ouvrages ou à suivre des émissions qui présentent la foi chrétienne.

3. La fraternité : comment témoigner du Christ si, entre vous, entre nous, nous ne pratiquons pas une véritable fraternité ? Je vous encourage à ne pas rester bloqués sur des conflits, des difficultés ou des points de vue divergents. Ensemble, vivez de beaux moments de convivialité qui manifestent la joie de la fraternité chrétienne ! Rappelez-vous que c'est toujours Dieu que vous rencontrerez dans votre service d'Église et dans votre collaboration fraternelle.

Jean Glasson, vicaire épiscopal



Assermentation des conseillers de paroisse - Photo: Christoph von Siebenthal

## En prison, quand l'autre se fait frère

Joël Biemann est aumônier à la prison de Bellechasse. Il témoigne de son ministère dans ce lieu particulier. Il essaie d'apporter dans ces lieux un peu de fraternité, celle du Christ.

Incarcéré à Bellechasse, Pierre<sup>1</sup> devait, semble-t-il, être libéré prochainement. Nous avons convenu de nous dire au revoir avant le jour « J ». Le moment venu, je le rencontre une fois de plus dans sa cellule. Il m'invite à prendre l'apéritif. Nous faisons santé avec cette limonade aux couleurs de pastis.

Mon hôte me fait part de son inquiétude quant au sort réservé à Jacques, un camarade de couloir, tout récemment transféré dans un autre bâtiment. Après 20 ans de privation de liberté, ce transfert est synonyme de fin du travail à l'extérieur, des congés et de prolongation de la période d'incarcération. Suite à l'appel de Pierre, Jean, un voisin, nous rejoint. Et nous trois de nous interroger : que se passe-t-il pour Jacques ? Je m'engage à me renseigner, tout en précisant que je suis tenu par le secret de fonction. Je rends donc visite à Jacques. Verdict de l'autorité compétente : risque d'évasion,

autres conditions de détention, aucune nouvelle insertion envisagée. Forte surprise pour cet homme qui espère depuis longtemps rejoindre un foyer d'accueil. Jacques ne cache pas son émotion face à une décision qui le décourage, mais aussi en apprenant la solidarité exprimée par ses anciens amis de couloir. Il m'autorise à les informer, en partie, de la situation. Je m'empresse de le faire. Les compères envisagent alors les démarches à entreprendre : prière pour Jacques, cadeaux et messages à envoyer. Quant à Pierre, il reste dans l'incertitude concernant son éventuelle mise en liberté ces prochains jours.

### Entre tristesse et espoir

Richesse des rencontres, joie de la confiance reçue ! Les uns et les autres nous cherchons à « vivre en frère à la suite de Jésus ». Les liens se tissent. La proximité gratifie. Entre tristesse et espoir, Jacques me dit sa difficulté à prier en cette période tourmentée.

Il compte pourtant persévérer sur la voie empruntée depuis quelque temps. Chemin de vérité et de pardon quant au passé. Réconciliations tant désirées, mais manifestement impossibles. Aventure vécue en appelant l'aide du Christ ! Jacques témoigne de sa reconnaissance à mon égard, tout en ajoutant : « Pour moi, tu n'es plus un aumônier, tu es devenu un ami avec qui je peux parler de ma foi ». Jacques, ton combat me touche. La fraternité vécue me nourrit.

### Devrais-je porter le Christ aux détenus ?

Je vis ma mission comme une grâce et un privilège. Devrais-je porter le Christ aux détenus ? Non, le Maître me précède dans toutes les « Galilée » où je suis envoyé.

Je songe alors à ces paroles de Fabrice Hadjadj, mises dans la bouche de saint François-Xavier : « Je croyais avoir à faire de ces japonais des chrétiens. Je me suis aperçu qu'il fallait d'abord que le chrétien se fasse japonais. J'ai compris que je ne leur donnerai le Christ que dans l'exacte mesure où je le recevrai, où je le reconnaitrai déjà en eux. Ils croiront que j'allais porter le Christ aux Chinois alors que c'est vous, vous avant tout, qui le portiez à moi à travers eux... » (Extraits de la pièce de théâtre : *A quoi sert de gagner le monde ?*).

Amis détenus, immense merci à vous de m'apporter le Christ !

Joël Biemann

<sup>1</sup> Tous les prénoms sont des prénoms d'emprunt



## COMMENT TROUVER LA PAIX QUAND RIEN NE VA PLUS ?

Portant barbe et tatouages, fier de sa ceinture noire de karaté, Gjergj<sup>1</sup> serait-il la caricature même du criminel ? Je le rencontre en prison. Son témoignage m'édifie. J'en livre ici quelques reflets.

Mon ami se présente comme ayant eu la tête dure, sans patience aucune. Détenu depuis plus de trois ans, il déclare : « Dieu a trouvé la solution pour que nous nous connaissions bien... C'est incroyable, maintenant, il n'y a pas plus patient que moi. J'ai du mal à me reconnaître, tout comme mon entourage ! ».

Se souvenant de son séjour en prison préventive, Gjergj constate qu'être enfermé 23 heures par jour est très humiliant. Il ajoute que grâce à la Bible, il oubliait sa situation pénible.

De mémoire, il pense avoir lu la Bible dans son intégralité, au moins une douzaine de fois. A l'époque, sans travail et enfermé dans sa cellule, durant 18 mois, il a consacré 8 heures par jour à l'étude et à la réflexion. Sa lecture des Écritures était orientée par des sujets préalablement définis tels que le Saint-Esprit, le jugement dernier, le Salut, l'Évangile, le pardon... Une quarantaine de thèmes a ainsi fait

l'objet de prises de notes et débouché sur l'élaboration de deux volumineux dossiers.

Gjergj déclare avoir trouvé nombre de réponses à ses questions : « Comment peut-on souffrir ? Comment s'en sortir ? Quelle est la volonté de Dieu ? Nos doutes ?... » Et mon interlocuteur de s'enthousiasmer : « C'est impressionnant, car j'ai trouvé plus que ce que j'imaginai ! Beaucoup de chemins se sont ouverts dans ma tête. C'est l'esprit qui s'ouvre. J'ai vraiment appris à connaître Dieu grâce à mon expérience et à la lecture de la Bible... J'y ai consacré toute mon énergie jusqu'à ce que je n'arrive plus à réfléchir. Et ce n'est pas fini. Plus qu'une chance, c'est un privilège rare. Sans ma rencontre avec Dieu, sans la Bible, je ne serais pas là. J'aurais fait un scandale, vu mon tempérament.

J'ai aussi écrit environ 360 prières qui pourraient aider bien des personnes et faciliter le dialogue simple avec Dieu.

Je compte enregistrer tout le résultat de mon travail sur ordinateur, le diffuser aussi largement que possible, dans l'espoir de pouvoir partager les richesses reçues avec ceux et celles qui sont disposés à les recevoir. »

En ce qui concerne le rôle de l'aumônier, Gjergj affirme que le « métier » est très très beau et que cela apporte beaucoup à ceux qui acceptent l'aide proposée. « C'est un immense soutien spirituel, moral... Personnellement, j'aimerais voir un aumônier tous les jours. Il faudrait davantage de célébrations et de partages d'Évangile »

Joël Biemann

<sup>1</sup> Prénom d'emprunt



## Amoris laetitia : l'amour dans la famille

Lors de la publication de l'Exhortation apostolique *Amoris laetitia* sur l'amour dans la famille (19 mars 2016), les médias ont concentré leur attention sur un point du chapitre 8 concernant l'accès à l'Eucharistie des personnes en situation matrimoniale « irrégulière ». Le Frère Benoît-Dominique de La Soujeole, dominicain, propose quelques observations pour informer et clarifier les choses.

Lors de sa publication, le chapitre 8 de l'Exhortation apostolique *Amoris laetitia* a fait débat. Les uns ont vu une « révolution » – que l'on soit « pour » ou « contre » – les autres ont avancé que le texte n'était pas clair, d'autres encore ont soutenu que rien n'avait changé. On a là tous les ingrédients d'un « buzz » qui obscurcit les choses, qui conduit chacun à avoir une opinion peu réfléchie et en conséquence qui divise la communauté chrétienne et affaiblit son témoignage de l'Évangile.

### Recevoir un texte magistériel

Il faut d'abord rappeler, voire apprendre à certains, qu'une partie d'un texte doit toujours être placée dans l'ensemble du texte (c'est le contexte), car le document en son entier forme un tout structuré. Il convient ensuite de redire que la prédication de l'Église, à quelque degré qu'elle s'effectue (du pape au parent qui catéchise son enfant), se situe toujours dans une transmission dont le nom précis est tradition. Le texte nouveau s'inscrit par conséquent dans une suite, comme les mailles d'une chaîne, qui lui donne tout son sens. Pour *Amoris laetitia*, les mailles précédentes de la chaîne sont l'Exhortation *Familiaris consortio* de Jean-Paul II (22 novembre 1981) et le Catéchisme de l'Église catholique (1992).

Enfin, lorsqu'un texte important voit le jour, il n'est pas rare que son auteur, ici le pape François, où quelqu'un qui parle en son nom, donne des indications importantes de compréhension. Pour le document qui nous retient ici, c'est principalement le cardinal Schönborn, archevêque de Vienne, qui s'est exprimé<sup>1</sup> ; il convient d'en tenir compte. Si l'on respecte ces conditions fondamentales d'une juste intelligence d'un texte ecclésial, on a quelque chance de le comprendre.

### L'objet central d'Amoris laetitia : dogme et morale

L'objet central du document est l'amour dans le mariage (chap. 4: les époux: 25% du document!)<sup>2</sup>, sa fécondité (chap. 5: la famille) et son accompagnement pastoral (chap. 6). Cela représente 112 pages sur 237, soit environ 45% du document. Il convient ici d'adopter le regard de Dieu sur l'union de l'homme et de la femme qui fonde la famille. On est en théologie dogmatique, tout spécialement en ce qui concerne le sacrement du mariage. Tout part de là, et le lien avec les documents précédents de l'Église est manifeste.

Vient ensuite la façon dont nous vivons les dons de Dieu, en particulier celui du mariage. C'est la perspective seconde (et non pas secondaire) de la morale. Quelle est donc la morale de l'Exhortation ? Ce n'est pas une morale de la loi, du « permis-défendu », qui donne une objectivité sans référence à la personne concrète. Ce n'est pas non plus une morale de la conscience qui honore la subjectivité mais sans référence à l'objectivité morale. C'est une morale du cheminement vers la sainteté, autrement dit de la vertu (c'est le choix fondamental du Catéchisme).

Le thème du chemin parcourt tout le document: marcher à la suite du Seigneur, sur un chemin de vie et de bonheur (n° 18, 38), chemin de croissance et de maturation (n° 74, 219, 221, 287, 312), de pardon et de réconciliation (n° 236), de connaissance de soi et de guérison (n° 271, 280), de grâce et de sanctification (n° 228, 305, 316).

### Le discernement moral

Venons-en à ce chapitre 8 qui a fait couler déjà beaucoup d'encre ! Il intègre la progressivité de notre vie dans la grâce par la loi de gradualité par laquelle on passe d'un bien à un mieux, ou d'un mal à un moindre mal (n° 271 pour l'éducation des enfants) et non pas par une gradualité de la loi elle-même (n° 295 pour les adultes en situation imparfaite).

L'exigence évangélique ne varie pas, mais c'est la personne qui l'intègre dans sa vie progressivement. La conséquence est claire: accueillir toute personne là où elle en est, autrement dit accompagner, discerner, intégrer ce qui est l'objet du chapitre 8.

Le point central est, bien sûr, dans le discerner, notamment devant la situation représentée par les personnes divorcées qui vivent une seconde union. Le divorce-remariage est en contradiction avec l'union indissoluble du Christ et de l'Église qui est la vérité de l'union conjugale (n° 71 s. et 291-292): c'est le plan sacramentel objectif (dogmatique). Au plan moral, le degré de responsabilité d'une personne divorcée-remariée dépend de la situation précise de chaque personne (n° 79). Cela va de la pleine responsabilité morale (= péché mortel) à toutes les causes et circonstances atténuantes qui peuvent diminuer jusqu'à ôter la responsabilité morale. Il n'y a rien là de très nouveau.

### Discerner dans le contexte culturel d'une époque

Allons plus loin en intégrant l'influence de la culture d'une époque. Autrefois, dans l'état d'une société civile de « chrétienté » c'est-à-dire dans une situation où la culture exprime les valeurs morales chrétiennes,



ce qui était le cas de notre société il y a encore 50 ans, l'exclusion de la communion eucharistique des divorcés-remariés était fondée sur le fait que ces personnes étaient présumées avoir une pleine responsabilité morale de leur situation. En ce cas, l'exclusion de l'Eucharistie n'est qu'un cas parmi d'autres d'exclusions: le péché grave, quel qu'il soit, exclut de la communion eucharistique.

Prenant acte de la disparition progressive de l'état de chrétienté, l'enseignement de l'Église maintient l'exclusion de l'Eucharistie sur le fondement dogmatique (la contradiction objective). La communion eucharistique n'est possible que si les divorcés-remariés vivent « en pleine continence »<sup>3</sup>. L'Exhortation *Amoris laetitia* s'exprime maintenant à ce sujet de la façon suivante: « Il n'est plus possible de dire que tous ceux qui se trouvent dans une certaine situation dite 'irrégulière' vivent dans une situation de péché mortel, privés de la grâce sanctifiante. » (n° 301). Autrement dit, si la responsabilité morale de la situation du divorcé-remarié est faible, et a fortiori nulle, alors la personne peut vivre dans la grâce et pour cela doit pouvoir recevoir l'aide de l'Église pour grandir dans la grâce (n° 305). Cette situation est fréquente depuis que l'on est sorti de l'état de chrétienté: la conscience morale des personnes est peu éclairée, la pression sociale est forte: la situation d'absence de péché grave peut être bien plus fréquente qu'avant.

### L'aide apportée en cours de discernement

C'est à propos de l'aide que doit offrir l'Église à ces personnes qu'intervient la note n° 351: « dans certains cas, il peut s'agir aussi de l'aide des sacrements ». La note fait immédiatement référence au sacrement de la réconciliation et ajoute: « Je souligne également que l'Eucharistie n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles. » (citation de *Evangelii gaudium* n° 7).

Dans l'interview donnée dans l'avion au retour de Lesbos, la question suivante a été posée au pape François: « Certains soutiennent que rien n'a changé par rapport à la discipline qui régit l'accès aux sacrements pour les divorcés-remariés (...); d'autres soutiennent au contraire que beaucoup a changé et qu'il y a de nombreuses nouvelles ouvertures et possibilités. La question est (...): y a-t-il de nouvelles possibilités concrètes qui n'existaient pas avant la publication de l'Exhortation, ou non ? ». La réponse du pape François a été: « Je voudrais dire « oui », et point. »<sup>4</sup>

Quelles sont ces nouvelles possibilités ? Le pape renvoie pour cela à la présentation du cardinal Schönborn qui donne bien la perspective d'ensemble du pape François dans laquelle logent ces « possibilités nouvelles »: « ... la logique de l'intégration est la clef de l'accompagnement pastoral (des divorcés-remariés)(...) ils

ne doivent pas se sentir excommuniés, mais ils peuvent vivre et mûrir comme membres vivants de l'Église, la sentant comme une mère qui les accueille toujours. » (n° 299). Cette « logique d'intégration » concerne « tout le monde » (n° 297). Il faut voir en effet que la communion eucharistique a deux effets dans le communiant: elle nourrit sa croissance dans la vie de grâce (cf. Ap. 22, 11: Que le saint se sanctifie encore), et elle augmente sa force contre les maladies ou les blessures spirituelles. C'est ce second aspect de la communion eucharistique qui est privilégié ici.

Le « En certains cas... » de la note n° 351 indique qu'il y a des conditions à honorer: éviter le scandale et éviter de voiler la doctrine du sacrement du mariage sont les conditions habituelles qui relèvent de la prudence. Là où loge la vraie nouveauté est dans le jugement de type pastoral selon lequel, dans les circonstances culturelles actuelles (culture non chrétienne, voire anti-chrétienne), beaucoup de personnes sont de fait dans une ignorance des exigences morales du mariage non coupable parce que involontaire: les personnes, en raison du contexte culturel peuvent se trouver en situation de ne pas pouvoir savoir, comprendre ou accepter ces exigences (n° 301: on peut connaître la « norme » mais ne pas saisir les valeurs comprises dans la norme). C'est une ignorance involontaire qui rend l'acte involontaire et par là non peccamineux (dans les cas consommés car il y a des degrés).

Il y a aussi d'autres causes, telle la violence, la crainte, et des facteurs psychiques et sociaux (Catéchisme 1735 cité au n° 302).

La bonne compréhension de cela demande une pastorale de l'accompagnement en vue du discernement qui présentera un chemin progressif d'intégration qui peut inclure la réception de l'Eucharistie. La condition jusque-là donnée – que les personnes divorcées-remariées vivent dans la pleine continence (n° 298, note 329) – peut ne plus être toujours exigée en début d'accompagnement mais devrait constituer une finalité vers laquelle on tend car la seconde union ne peut pas être un mariage.

Pas de nouvelles normes donc, pas de casuistique, pas de recettes (n° 298 note 333 avec référence à Benoît XVI, discours de Milan, 2 juin 2012, n° 5) : accueillir chaque cas pour lui-même. C'est très exigeant pour celui qui doit faire l'accueil et l'accompagnement pastoral. Pour cela, il faut être très au clair sur cette ignorance qui fait qu'il peut y avoir péché léger, voire absence de péché et qui peut donc faire que la réception de l'Eucharistie soit légitime pour nourrir et renforcer la vie présente de la grâce.

Le « débloqué » possible opéré très prudemment par le pape François à propos de l'accès à la communion eucharistique d'un divorcé-remarié, repose, en définitive, sur l'appréciation morale de la situation actuelle de beaucoup de personnes : ces personnes peuvent avoir une conscience involontairement erronée quant à leur situation qu'elles estiment, objectivement à tort, « juste », voire « bonne », et cela ôte leur responsabilité morale de leur situation et peut permettre l'accès à la communion eucharistique dans une certaine mesure.

### L'importance de la conscience et de sa formation.

Il faut rappeler ce qu'est une conscience involontairement erronée. La formulation du Catéchisme de l'Église catholique est la suivante : « (quand) l'ignorance est invincible ou le jugement erroné sans responsabilité du sujet moral, le mal commis par la personne ne peut lui être imputé.

Il n'en demeure pas moins un mal, une privation, un désordre. Il faut donc travailler à corriger la conscience morale de ses erreurs. » (CEC 1793)<sup>5</sup>.

Selon la détermination de saint Thomas qui sert le plus souvent de référence<sup>6</sup>, on peut résumer ainsi : c'est la conscience qui détermine ultimement pour une personne donnée dans des circonstances données ce qui est bien ou mal ; la conscience n'est pas par elle-même le fondement ultime de la valeur morale d'un acte ; elle n'est que l'interprète nécessaire de la règle morale fondamentale qui s'origine dans la loi divine pour son application à un acte particulier ; la conscience qui se trompe (l'erreur est ici assimilée à l'ignorance) n'exprimant pas la règle de moralité véritable de l'acte, ne peut donner à l'acte commis une quelconque bonté morale ; la conscience morale erronée par une erreur coupable, ne supprime pas la responsabilité de l'acte mauvais commis qui est un péché imputable ; la conscience morale involontairement erronée (l'erreur est non coupable) oblige en ce qu'elle rend l'acte obligatoire (il faut suivre sa conscience) sans le rendre bon pour autant. Elle excuse du péché car elle enlève à l'acte son caractère volontaire.

Précision importante : On parle d'excuse du péché (non imputation) et non pas que l'acte n'est pas un péché. Cela est important à relever. En effet, nous sommes dans le cas où la personne doit suivre sa conscience involontairement erronée, mais cela ne rend pas pour autant son acte bon. Or, on sait qu'il n'y a pas en morale d'actes indifférents (acte ni bon ni mauvais, « neutre ») ; compte tenu de toutes les circonstances, un acte moral est soit bon, soit mauvais. Si l'on disait simplement que cet acte qu'impose à tort une conscience involontairement erronée n'est pas un péché, cela signifierait qu'il est un acte bon. En disant que l'acte ne peut être imputé, on veut éviter cette conclusion. Il faut tenir que cet acte est objectivement, au regard de la loi divine, mauvais, mais que subjectivement cette malice n'est pas coupable. C'est un cas de « distorsion » entre la moralité objective (l'acte est objectivement mauvais) et la moralité subjective d'un acte (l'acte mauvais ne peut être imputé).

### L'état de vie de nos contemporains

Les développements qui précèdent demandent un effort de réflexion. Celle-ci est nécessaire car l'objet de l'Exhortation *Amoris laetitia* est d'une importance capitale. Il ne s'agit pas moins de l'état de vie de la quasi-totalité de nos contemporains : l'union de l'homme et de la femme, qui fonde la famille qui elle-même fonde la société et, en un certain sens aussi, la communauté chrétienne. Il ne s'agit pas là de détails ! Il faut consentir cet effort d'information et de réflexion car on ne doit pas s'exprimer sur des sujets fondamentaux avec la même légèreté qu'on s'exprime sur ce qu'on voudrait manger au prochain repas ! Or le « recul » et la « hauteur » que donnent une juste information et une correcte réflexion ont trop souvent manqué lors de la réception d'*Amoris laetitia*, comme ils manquent pour bien d'autres sujets. Si on a le droit d'avoir un avis personnel, pour cela il faut d'abord honorer le devoir de nourrir son intelligence.

Fr. Benoît-Dominique de La Soujeole, op, Prof. de théologie (Fribourg)

1 Présentation officielle d'*Amoris laetitia* par le cardinal Schönborn, in *Osservatore romano*, éd. fr. du 14 avril 2016, p. 11-12.

2 Ce chapitre 4 est le cœur du document. Ses sources principales sont : Jean Paul II (20 citations), saint Thomas d'Aquin (15 citations), Vatican II (6 citations).

3 Cf. Jean Paul II, *Familiaris consortio*, n° 84.

4 Interview du pape François donnée aux journalistes dans l'avion à son retour de Lesbos le 16 avril 2016 ; voir le site [www2.vatican.va](http://www2.vatican.va).

5 Voir également, Vatican II, *Gaudium et spes* 16 ; l'encyclique *Veritatis splendor* n° 62-64.

6 Lieux majeurs : II Sent. d.39, q.3, a.2 corpus et a.3 ; IV Sent. d.9, qtc.2, a.2 ; De Veritate, q.17, a.3 et 4 ; Quodlibet 3, a.22 ; Somme de théologie, Ia-IIae q.19, a.5 et 6. (la conscience erronée) ; Ia-IIae, q.76 (sur l'ignorance).

## Tandem: pour les couples à la périphérie de l'Église

Il y a dix-sept ans, les Équipes Notre-Dame ont lancé le parcours « Tandem ». Il rassemble en équipes des jeunes couples, mariés ou non, désireux d'échanger et de réfléchir sur différents aspects de leur vie quotidienne et sur le sens de leur vie. Dans notre canton, un parcours va démarrer le 21 septembre prochain.



Selon eux, Tandem, est en mesure d'offrir « un service après-vente » pour la vie de couple. Ce parcours correspond parfaitement à l'esprit d'*Amoris Laetitia* : « faire l'expérience d'ouvrir le cœur à ceux qui vivent dans les périphéries existentielles les plus différentes ».

### Concrètement

Très concrètement, Tandem est un parcours sur 2 ans. Une équipe est composée de 4 ou 5 couples qui vont cheminer ensemble accompagnés par un couple aîné et, si possible, un prêtre ou un diacre. Ils se retrouvent une fois par mois autour d'un repas et partagent sur les faits marquants de leur vécu du mois, puis échangent sur un thème (il y en a 22 au total) et finissent chaque réunion par une prière.

Véronique Benz

Le parcours Tandem a commencé dans la région toulousaine au début des années 2000, à l'initiative de couples du mouvement catholique des Équipes Notre-Dame. Ils souhaitent rejoindre les couples qui vivent un engagement de couple, mais qui ne rentreraient pas aux Équipes Notre-Dame, parce qu'ils ne sont pas mariés, ou se situent à la marge de l'Église.

Thérèse et Romain Julmy vont lancer le parcours dans notre canton au mois de septembre. « La pastorale familiale du canton de Fribourg prend soin de préparer les fiancés au mariage religieux par un week-end ou sur plusieurs soirées. Les jeunes sont souvent touchés par ce qu'ils vivent lors de ces rencontres. Comme diacre depuis plus de 12 ans, j'ai la joie également de préparer et de cheminer avec des couples dans leur préparation au mariage. J'ai pris conscience qu'il y a un manque important après le mariage », relève Romain Julmy. « En

effet, c'est toujours avec grande peine que j'apprends que tel couple s'est séparé ! Que de souffrances pour chacun et aussi pour tout l'entourage. Oui les premières années de mariage peuvent être difficiles ! Le stress du travail, le chamboulement avec l'arrivée du premier enfant, les sollicitations de notre société de toutes parts, demandent à chaque couple de rester vigilants... Sans avoir appris à s'écouter, à dialoguer, à veiller l'un sur l'autre, à savoir donner et recevoir des petits pardons, toutes ces difficultés peuvent vite devenir dévastatrices. »

### Un service après-vente

Thérèse et Romain Julmy avouent avoir eu la chance de rencontrer le mouvement des Équipes Notre-Dame qui aide les couples à vivre au quotidien et à progresser dans leur foi. Lors d'une rencontre des équipiers Notre-Dame à Paris, ils ont été interpellés par le témoignage d'un jeune couple sur le parcours Tandem.

Un parcours commencera le **vendredi 21 septembre 2018**, à 20 h à Matran, salle paroissiale St-Julien

### Renseignements :

Clotilde et Didier Strzygowski - Penet : [strygowski.clodi@wanadoo.fr](mailto:strygowski.clodi@wanadoo.fr)  
Thérèse et Romain Julmy : [endsecteurfrjuzh@gmail.com](mailto:endsecteurfrjuzh@gmail.com)

Davantage d'informations sur : <https://equipestandem.org/>

## Pastorale des vocations : une ardeur nouvelle

Souvent on me demande : « Combien y a-t-il de séminaristes au Séminaire ? » ; je préférerais qu'on me pose la question : « Comment vont les séminaristes ? ». Manque de prêtres oblige, le sujet des vocations est devenu une affaire de chiffres ; les vocations sont pourtant l'œuvre de l'Église !

Le pape Jean Paul II le rappelait à la suite d'un synode sur la formation des prêtres : « La pastorale des vocations doit, aujourd'hui surtout, être entreprise avec une ardeur nouvelle, vigoureuse et plus déterminée, par tous les membres de l'Église »<sup>1</sup>. Mais cette pastorale ne doit pas être l'affaire de certains spécialistes sur lesquels on se décharge. La raison en est que la pastorale des vocations est une question vitale « qui est au cœur même de l'Église » et qu'elle est « au centre de l'amour de tout chrétien pour l'Église »<sup>2</sup>. La pastorale vocationnelle est donc une activité qui est intimement insérée dans la pastorale de toute l'Église : toute pastorale est vocationnelle, appelante, susceptible de réveiller chez les jeunes un appel qui résonne en silence dans le fond de leur cœur.

### L'œuvre de l'Église

L'Église elle-même a les traits d'un mystère de vocation parce qu'elle porte en elle le mystère de Dieu Trinité : le Père qui appelle le monde à sanctifier son nom, le Fils qui est appelé et envoyé par le Père pour annoncer le Royaume de Dieu en appelant tous les hommes à le suivre, l'Esprit saint qui consacre pour la mission celles et ceux que le Père appelle par son Fils.

### Les caractéristiques d'une pastorale vocationnelle

La pastorale est vocationnelle lorsqu'elle parvient à allier trois dimensions : la formation, la prière et le témoignage.

• Il importe que la pastorale de l'Église reflète l'intelligence de la foi et de la vie chrétienne. Un acte pastoral ne peut pas dire toute la foi de l'Église, mais il est important qu'il en explicite le contenu et en manifeste la cohérence : « Plus que jamais, l'évangélisation consiste à présenter inlassablement le vrai visage de Dieu comme Père qui, en Jésus Christ, ap-

pelle chacun de nous, ainsi que l'authentique sens de la liberté humaine, comme principe et force du don responsable de soi »<sup>3</sup>. Le pape François rappelle qu'une particularisation excessive de l'annonce de la foi par le messager empêche les possibles voies de réponses des destina-

naires du message. Comprenons par-là que je rends le message chrétien incompréhensible si je le réduis à la petite compréhension que j'en ai ou si je l'adapte de manière excessive à ce que je crois être la situation de mon auditeur.

• La prière est la charnière de toute pastorale puisqu'elle la rend féconde. Elle ne doit pas être seulement pratiquée dans la prière personnelle, mais aussi en communautés. Aux paroisses qui demandent des prêtres à l'évêque et trouvent qu'il n'en envoie pas assez, je demande volontiers si elles sont aussi insistantes avec le Seigneur pour lui demander avec autant de fermeté des vocations qui germent en leur sein !

**La prochaine fois qu'on me demandera : « Combien y a-t-il de séminaristes dans votre Séminaire ? », je répondrai : « Comment va votre paroisse ? ».**



Les séminaristes de Suisse romande en retraite au Grand-Saint-Bernard.

• Enfin, le concile Vatican II nous rappelle que les vocations naissent dans les communautés de foi qui les favorisent en étant des lieux de vie pleinement chrétienne. Le pape François s'en fait l'écho : « La vocation est un fruit qui mûrit dans le champ bien cultivé de l'amour réciproque qui se fait service mutuel, dans le contexte d'une authentique vie ecclésiale »<sup>4</sup>. Les prêtres ont là une responsabilité particulièrement exigeante au cœur de leur communauté : « Leur dévouement absolu au peuple de Dieu, leur témoignage de service d'amour pour le Seigneur et son Église – un témoignage marqué du signe de la croix, acceptée dans l'espérance et la joie pascale –, leur concorde fraternelle et leur zèle pour l'évangélisation du monde sont les premiers et les plus convaincants des facteurs de la fécondité des vocations »<sup>5</sup>.

### Dans l'élan missionnaire de l'Église...

Lorsque Jésus demande à ses disciples de prier le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson, il exprime ce commandement dans le contexte d'un envoi missionnaire : il a non seulement appelé douze apôtres, mais il vient d'appeler septante-deux autres disciples qu'il envoie deux par deux pour la mission : « Si l'Église est missionnaire par sa nature, la

vocation chrétienne ne peut que naître à l'intérieur d'une expérience de mission. Aussi, écouter et suivre la voix du Christ Bon Pasteur, en se laissant attirer et conduire par lui et en lui consacrant sa vie, signifie permettre que l'Esprit saint nous introduise dans ce dynamisme missionnaire, en suscitant en nous le désir et le courage joyeux d'offrir notre vie et de la dépenser pour la cause du Royaume de Dieu »<sup>6</sup>.

### ... et en étant prêt à quitter certains fonctionnements devenus stériles

Chaque croyant en fait l'expérience : il n'est pas de vie chrétienne assumée qui ne pousse hors de soi. La vie pourrait être tellement plus simple si nous n'avions pas la foi ! Que de questions et de remises en question, que d'exigences au niveau familial ou professionnel, que d'incompréhension de la part des autres et parfois même de souffrance la foi en Jésus Christ introduit-elle dans nos vies !

« C'est pourquoi chaque vocation, malgré la pluralité des voies, demande toujours un exode de soi-même pour centrer sa propre existence sur le Christ et sur son Évangile. Que ce soit dans la vie conjugale, que ce soit dans les formes de consécration religieuse, que ce soit dans

la vie sacerdotale, il faut dépasser les manières de penser et d'agir qui ne sont pas conformes à la volonté de Dieu. C'est un exode qui nous conduit à un chemin d'adoration du Seigneur et de service à lui dans nos frères et sœurs »<sup>7</sup>.

Cette dynamique de l'exode appartient à la nature et à l'action évangélisatrice de toute l'Église : « L'Église est vraiment fidèle à son Maître dans la mesure où elle est une Église 'en sortie', sans être préoccupée d'elle-même, de ses structures et de ses conquêtes, mais plutôt capable d'aller, de se mouvoir, de rencontrer les enfants de Dieu dans leur situation réelle et de compatir à leurs blessures »<sup>8</sup>.

Nous ne devons pas nous leurrer : tant que notre attitude en matière de pastorale des vocations se résume à espérer retrouver les effectifs que notre canton de Fribourg a connus ces derniers siècles, nous ne favoriserons pas une dynamique vocationnelle. C'est promis, la prochaine fois qu'on me demandera : « Combien y a-t-il de séminaristes dans votre Séminaire ? », je répondrai : « Comment va votre paroisse ? ».

Abbé Nicolas Glasson  
Vicaire épiscopal,  
supérieur du Séminaire diocésain

1 Pastores dabo vobis, 34.

2 Pastores dabo vobis, 41.

3 Pastores dabo vobis, 37.

4 Pape François, lettre pour le dimanche de prière pour les vocations 2014, 3.

5 Pastores dabo vobis, 41.

6 Pape François, lettre pour le dimanche de prière pour les vocations 2015.

7 Discours à l'Union internationale des supérieures générales, 8 mai 2013.

8 Pape François, lettre pour le dimanche de prière pour les vocations 2015.



# Forum & Partage

**POUR UNE FOI AU SERVICE DU PROCHAIN**

**Ouvert à tous**

**Fribourg - Bd de Pérolles 38, salle Abraham**

**Animation :**

**Chantal Reynier, bibliste et Evelyne Maurice, afp**

**Samedi 29 septembre 2018 de 9h00 à 11h30**

**La foi et les œuvres chez saint Jacques**

**Samedi 24 novembre 2018 de 9h00 à 11h30**

**Le témoignage chez saint Pierre**

**Samedi 12 janvier 2019 de 9h00 à 11h30**

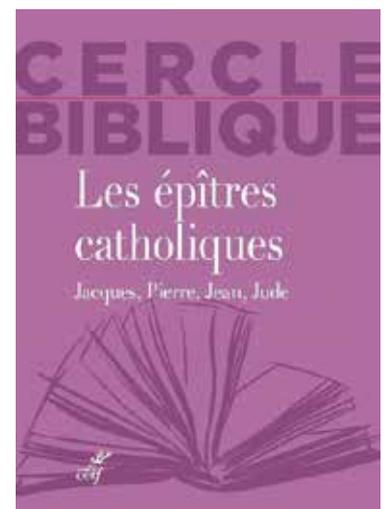
**Amour et connaissance chez saint Jean**

**Samedi 23 mars 2019 de 9h00 à 11h30**

**Le combat pour la foi chez saint Jude**

**Samedi 11 mai 2019 de 9h00 à 11h30**

**La nouveauté de ces épîtres**



**Information**

**Evelyne Maurice**

**Téléphone : 079 582 77 44 - Email : evelynemaurice@gmail.com**

